

MÉDIATHÈQUE

Un réaménagement de la Médiathèque est prévu au mois de mars. Les dates de fermeture ne sont pas encore arrêtées au moment de la rédaction. N'hésitez pas à consulter le site du réseau Libellule pour toute information pratique www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

■ **Fête du court métrage : Samedi 23 mars** à partir de 10h à la Médiathèque, fête du court-métrage, manifestation annuelle soutenue par le Centre National du Cinéma (CNC), qui a pour volonté de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre. A cette occasion, la médiathèque vous propose **Image par image** 24 images / seconde, vraiment ? Découvrez la pixilation, technique d'animation réalisant vos rêves les plus fous. Projection de 10 films en continu. Durée 40 min. A partir de 8 ans.

■ **Mini-Ciné : Mercredi 27 mars** à 16h15 à la Médiathèque, programme de 4 courts-métrages (durée 40 min, à partir de 5 ans). Gratuit sur inscription.

■ **Rencontre avec Emmanuel LEPAGE** : Dans le cadre du prix BD Kazabul, prix littéraire ayant pour objectif de faire découvrir la production actuelle de la bande-dessinée et de valoriser le 9^{ème} art, le réseau Libellule accueillera le célèbre auteur-illustrateur de Bande Dessinée, Emmanuel LEPAGE **le jeudi 28 mars à 20h30 à La Médiathèque.** Avec plus d'une trentaine de BD et de multiples

récompenses en festival, il est l'un des plus grands auteurs de la BD contemporaine française. A l'occasion de sa venue, il présentera son travail, son parcours lors d'une rencontre échange avec le public. Cette rencontre sera **accessible aux personnes malentendantes** grâce au dispositif de boucle magnétique, mis à disposition sur simple demande. Gratuit – Sur réservation.

■ **Sélection de films** : En mars et avril, la sélection de films « Le cinéma fait son cinéma » met en scène des tournages de films, des souvenirs de spectateurs et spectatrices émerveillés par le 7^{ème} art, des biopics de réalisateurs et réalisatrices, d'acteurs et d'actrices... (sur réservation ou à la Médiathèque).

En parallèle de ces films : « Un livre, un film », découvrez une sélection de romans adaptés au cinéma.

■ **Retrouvez vos rendez-vous habituels : Bébés lecteurs en musique**

Mercredi 13 mars à 9h30 et à 10h15 avec Fanny pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

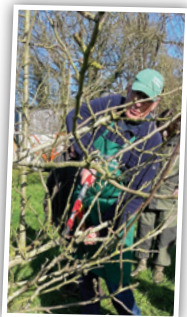
La Tête dans les histoires

Mercredi 13 mars à 16h à partir de 4 ans, inscription conseillée. ➡ 02 99 43 68 63

LES JARDINIERS BRÉTILLIENS

L'association « Les Jardiniers Brétilliens du Pays de la Roche aux Fées » vous propose **un atelier de démonstration de taille de fruitiers à pépins** (pommiers et poiriers) et d'entretien des fruitiers à noyaux **le samedi 9 mars** à 9h30 au Parc des expositions, route de Marcillé-Robert.

➡ Inscription obligatoire avant le 5 mars en Mairie au 02 99 43 51 41



CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Mars

Lu 4 Belote – Boistrudan
Lu 11 Belote - Marcillé-Robert
Ma 12 Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
Lu 18 Belote – Martigné-Ferchaud
Ve 22 Après-midi dansant à la salle polyvalente animé par Stéphane MERCIER
Lu 25 Belote - Le Theil-de-Bretagne au profit du cancer
Mar 26 Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers / Bowling Vitré

EVS CROCQ'VACANCES

■ **Parentalité** : Programme parentalité 2024 consultable sur le site de l'EVS Crocq'vacances avec comme animations : ateliers, sorties pour tous les âges et tous les goûts... Inscription obligatoire.

■ **Accueil de loisirs** :

Thème des vacances : les oiseaux ! Les enfants pourront écouter, regarder, observer pour mieux connaître les oiseaux (jeux, ateliers créatifs, histoires, sorties, séances ciné sur les oiseaux, cuisine « **p'tites graines** », projets artistiques, bricolage (fabrication de nichoirs) en lien avec la maison de retraite, cabanes à oiseaux, boules à graines...observation des oiseaux à Marcillé avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux).

Thème pour les mercredis de mars : les amphibiens et reptiles de nos jardins ! Sorties d'observation en forêt, aux jardins partagés, à l'éco-parc et dans les jardins de particuliers, mais aussi, recettes à la rhubarbe et pains spéciaux ! Jeux coopératifs, sorties à la médiathèque...et mise en place avec les enfants du jardin du centre de loisirs !

➡ 02 99 43 69 27

ou par mail : evscrocqvacances@gmail.com

■ **Repair Café : Samedi 23 mars** de 14h à 18h au pôle jeunesse avec zone de gratuité. Dépôt des objets de 10h à 12h.

■ **Espace Jeunes** : ➡ Abonnez-vous au compte instagram @espacejeuneretiers

■ **Projets jeunesse**: ➡ Renseignements sur les projets auprès de Florine : 07 66 81 13 84

RANDONNÉES PÉDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »

2/3 Amanlis (11, 9 et 7 km). Départ à 14 h, mairie d'Amanlis. Covoiturage 13h35.

9/3 La Selle Guernaise (12,5, 9,5 et 7 km).

Départ à 14h au parking du plan d'eau. Covoiturage 13h35.

16/3 Vergéal (12, 10 et 6,5 km). Départ à 14h place de l'église de Vergéal. Covoiturage 13h35.

23/3 Saint-Didier (11,5, 9 et 7 km). Départ à 14h, parking du cimetière de St-Didier. Covoiturage 13h30.

30/3 Le Theil-de-Bretagne (12, 10 et 8 km). Départ à 14h, place de l'église du Theil. Covoiturage 13h50.

Départ covoiturage : parking Miescisko.

➡ 06 84 40 78 36

Services municipaux

MAIRIE
02 99 43 51 41

(La Mairie sera fermée exceptionnelle-ment le samedi 30 mars)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00

Jeudi & samedi : 9h00>12h00

Permanences des élus

06 46 41 41 92

(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

SERVICE URBANISME
02 99 43 09 20

Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00

Mercredi et jeudi : 9h00>12h00

Vendredi :

9h00>12h00/14h30>16h00

MÉDIATHÈQUE
02 99 43 68 63

15h30>18h30

9h30>12h00 et 14h00>18h00

15h30>18h30

9h30>13h00

SERVICE TECHNIQUE
02 99 43 09 16

Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00

Mercredi et jeudi : 9h00>12h00

Vendredi :

9h00>12h00/14h30>16h00

DÉCHETTERIE
02 99 43 40 17

10h00>12h00

9h00>12h00 et 14h00>18h00

14h00>18h00

9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

ASSISTANTE SOCIALE CDAS
Communauté de communes

Tous les mardis

RDV 02 22 93 68 00

ASSISTANTE SOCIALE MSA
Centre Social de La Guerche

RDV 02 99 96 22 44

CAF

Permanence le vendredi des semaines impaires (sauf vacances scolaires)

Bureau 1 de la mairie

Uniquement sur RDV Compte CAF ou au 3230

Permanence du service social de la CAF les vendredis 15 et 29 mars

Bureau 2 de la mairie

Uniquement sur RDV au 02.99.53.97.85 ou par mail accompagnementsocial@caf35.caf.fr ou via le CAF.fr

CARAC

Renseignements 09 69 32 50 50

CARSAT

RDV 39 60

CICAS

Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés 0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)

Bureau 1 de la mairie

1^{er} et 3^{ème} jeudi 9h > 12h

RDV 02 23 55 51 44

SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Le lundi de 16h à 18h et le mardi de 10h à 12h

Sans rendez-vous au 18 rue Auguste Pavie à Retiers.

CONSEILLER

EN ÉCONOMIE CPAM

Accueil à Janzé ou La Guerche, **RDV** 36 46

SOCIALE ET FAMILIALE

CDAS Janzé

RDV 02 22 93 68 00

NOURRISSONS

Communauté de communes

16 rue Pasteur

Permanence puériculture :

jeudi 28 mars après-midi

Consultations infantiles :

jeudi 14 et 28 mars matin

RDV 02 22 93 68 00

RELAIS PETITE ENFANCE

Communauté de communes

mardi : 16h>19h

vendredi : 14h>17h30

RDV 02 99 43 44 16

MISSION LOCALE

Communauté de communes

Le mardi et le vendredi

RDV 02 99 75 18 07

POINT ACCUEIL EMPLOI

Communauté de communes

Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h

RDV 02 99 43 64 87

PIMMS (aide aux démarches administratives)

Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Gratuit et sans rendez-vous

TAXIS-AMBULANCES

Ambulances BANCEL

02 99 43 61 61

INFIRMIERS

Centre de soins - ADMR 02 99 43 52 80

Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD

CASSONNET ET SAULNIER

02 99 43 65 41

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Centre Hospitalier - rue Armand

Jouault - Janzé - 02 99 43 44 45

Samedi : 12h>20h

Dimanche : 8h>20h

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

PHARMACIES DE GARDE

contacter le 32 37

État civil

NAISSANCES

31/12> Ilona PECOT,
23 rue Jean Monnet

DÉCÈS

16/01> HEUDE épouse LODÉ Simone,
7 rue du Commandant Charcot

La

Lettre

d'information communale

Retiers

N°407 - mars 2024

PRÉCAUTION ET PRÉVENTION

L'actualité nous montre que la fréquence et la gravité des épisodes météorologiques extrêmes s'accroissent. En fonction de leur situation géographique, les communes sont plus ou moins exposées à ces événements climatiques. Certaines régions présentent également des risques naturels élevés, tels que les mouvements de terrain. Les communes sont aussi concernées par les risques technologiques, liés aux activités humaines.

Comme de nombreuses communes en France,

Retiers dispose d'un **Plan Communal de Sauvegarde** qui contribue, à l'échelle communale, à la gestion des crises associées. Ce document permet, sous l'autorité du Maire, **d'organiser les situations de crise liées aux risques naturels, technologiques et sanitaires.**

En parallèle, la population doit être **informée de façon préventive sur les risques naturels et technologiques**, à travers le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) : vous trouverez un dépliant d'information, joint à cette lettre, utile et à conserver pour **avoir les bons réflexes et les coordonnées des secours.**

En cas de catastrophe, ou d'évènement très grave avec un impact important sur la population, le Plan Communal de Sauvegarde est activé obligatoirement et la Commune met en place l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, réquisitionne les moyens disponibles et prend des mesures de soutien à la population, en coordination avec les autorités. Par exemple, la commune peut décider la mise en place d'un centre d'hébergement pour les sinistrés.

Même si, pour notre commune le risque est faible, notre devoir est de se préparer à cette éventualité et de savoir réagir le moment venu.

Thierry RESTIF, Maire de Retiers

Bertrand BLANDIN, Adjoint au Maire à la sécurité et citoyenneté

DICRIM - DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Le DICRIM est un document réalisé par la commune, en lien avec l'Etat, pour informer les citoyens sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il vise aussi à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Un risque majeur est la possibilité qu'un événement de grande ampleur se produise, dont les effets pourraient entraîner de très graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement.

La commune de Retiers est exposée à certains risques majeurs, qui méritent d'être précisés :

- Les risques tempête, vent violent et orage font partie des **événements météorologiques** qui concernent potentiellement toutes les communes.

- Le **risque inondation est limité** géographiquement, au niveau de la Tannerie près du lavoir, au Pont Hessant, à Launay, route de Drouges et au village du Port Marin en campagne.



GROS PLAN

- Les **feux de forêt** sont également possibles, avec une sensibilité plus forte pour les habitations situées à moins de 200 m de la forêt du Theil de Bretagne, ou bien de la forêt de la Guerche.

- Compte-tenu des axes de communication et du transit de poids lourds, la commune est exposée au risque de **transport de matières dangereuses**, comme de nombreuses communes en France.

- Le **risque technologique ou industriel** lié aux installations classées SEVESO n'est pas présent à Retiers. Il existe cependant des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**, qui peuvent présenter des dangers pour les personnes, l'environnement et les biens, en cas d'accident (incendie, pollution...).

Le DICRIM est, pour vous, le document à consulter en cas d'accidents graves sur la commune.



Le Restéria

> Retrouvez la programmation complète

www.lerestertia.net

La Lettre de Retiers - Dépôt légal N° 787 - Parution le 1^{er} du mois - Date limite pour déposer les articles pour la lettre N° 408 : 14 mars 2024

Adresse e-mail : v.liot-accueil@retiers.fr - Téléphone : 02 99 43 51 41

Responsable de la Publication : Thierry RESTIF maire - Rédaction : Valérie LIOT, Mathilde THÉBAULT

Tirage : 2250 exemplaires - Mise en page : FLT Graphisme - Impression : sur papier écogéré par l'imprimerie Reuzé

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ : MODIFICATION DES STATUTS

Prochain conseil 18 mars 2024

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de Roche aux Fées Communauté pour sa prise de la compétence Sports, l'extension de la compétence soutien et maîtrise d'ouvrage d'équipements et d'actions de développement touristique ainsi que pour sa mise en conformité des statuts avec la loi « Engagement et proximité » de 2019.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

L'Assemblée autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2024 au cours du 1^{er} trimestre 2024, et ce dans la limite des crédits présentés par article avant le vote des budgets primitifs 2024.

ASSAINISSEMENT : TARIFS

Afin de favoriser le contrôle de raccordement au réseau d'assainissement avant tout rebouchage de tranchée, le Conseil décide d'instaurer un tarif de contrôle de raccordement en tranchée fermée pour un montant de 300 € pour une habitation et pour un local commercial, artisanal, industriel, public ou privé en complément du tarif de 50 € en tranchée ouverte, ainsi que 500 € pour un collectif de moins de 10 logements (50 € par logement supplémentaire) en tranchée fermée contre 150 € et 20 € par logement supplémentaire en tranchée ouverte.

ACOMPTES SUBVENTIONS 2024

Accord du Conseil Municipal pour le versement d'un acompte sur la subvention 2024 aux associations suivantes :

- Espace de Vie Sociale « Crocq Vacances » pour un montant de 10 000 € au titre de l'accueil de loisirs et de 10 000 € à verser pour l'Accueil Jeunes,
- Retiers Basket Club pour un montant de 2 000 €.

Le complément sera voté lors du budget en avril prochain.

PLU : MODIFICATION

Suite aux révisions et à la modification approuvées le 21 février 2022 du Plan Local d'Urbanisme, d'autres problématiques ont été soulevées quant à la formulation de l'article d'assainissement et deux demandes de pastillage pour changement de destination ont été demandées. L'Assemblée approuve donc le lancement de la modification simplifiée n°2 du PLU de Retiers relative à ces problématiques.

MODIFICATION DU PLU

Le Conseil Municipal a voté la prescription de la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette modification a pour objet un changement de la formulation de l'article UE.9 sur la desserte des réseaux d'assainissement, ainsi que le pastillage de deux bâtiments comme pouvant faire l'objet d'une demande de changement de destination. **Le dossier est mis à disposition du public en mairie aux horaires d'ouverture du 4 mars au 4 avril 2024.**

➡ Service urbanisme au 02 99 43 09 20

CIRCULATION : RUE MARÉCHAL LECLERC

Afin de réduire la vitesse des usagers sur la rue du Maréchal Leclerc et prévenir les accidents de la circulation au carrefour de la rue Jean Guéhenno, une bande de Stop située au droit de la rue Jean Guéhenno a été mise en place. Des tests sont en cours pour l'implantation d'une écluse routière rue du Maréchal Leclerc.

COMMANDES PUBLIQUES

- **Rue Lancelot** : Approbation de la modification à intervenir au lot n°1 – entreprise PIGEON pour un montant de + 9 435,68 € HT portant le marché du lot VRD-Paysage de 610 858,83 € HT à 620 294,51 € HT et prolongement du délai initial prévu pour les travaux de 3 semaines. Suite à cette modification, le montant total du marché est porté de 610 858,83 € HT à 620 294,51 € HT soit 744 353,41 € TTC.
- **Rénovation énergétique de l'école primaire MAHÉ** : Le conseil municipal approuve le projet de rénovation énergétique de l'école primaire Édouard MAHÉ au stade de la phase Avant-Projet définitif (APD) pour un montant estimatif de 1 761 120,00 € HT et autorise le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre, d'un montant de 17 871,43 € HT, fixant le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre à 108 221,43 € HT pour les missions de base et la mission complémentaire OPC, soit 129 865,71 € TTC.
- **Épicerie solidaire** : La Commune de Retiers, en partenariat avec le CCAS, a souhaité créer un commerce alimentaire à destination des personnes en situation de fragilité dans l'ancien local de la Poste au 6 rue Louis Pasteur. Un marché alloti en 8 lots a donc été lancé mais les lots 2, 3, 7 et 8 ont été déclarés infructueux en raison d'absence d'offres. Suite au nouveau marché, le conseil municipal a retenu les entreprises mieux disantes suivantes :

Lot	Entreprise	Montant Total € HT	€ TTC
2 Étanchéité	MALOEUVRE RETIERS	11 640,56	13 968,67
3 Menuiseries extérieures	NUPIED RETIERS	11 235,06	13 482,07
7 Électricité	Nicolas MAZURAS ESSÉ	18 991,85	22 790,22
8 Ventilation Plomberie Chauffage	A2R RETIERS	40 276,00	48 331,20

Le montant total des travaux de réhabilitation de l'ancien bureau de poste en épicerie solidaire s'élève à 143 057,50 € HT soit 171 669,00 € TTC.

SORTIE THÉÂTRE : SENIORS

Les CCAS de Retiers, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Essé, Brie et Amanlis vous proposent d'assister à une pièce de théâtre « Samedi en huit » au théâtre de la Chaise rouge à Pouancé le **jeudi 11 avril**. Cette pièce à destination des seniors sera suivie d'un goûter.

➡ Renseignements et inscription avant le **29 mars** au 02 99 43 41 82 (places limitées à 40 personnes).

ANIMATION SENIORS

Dans le cadre des animations seniors, les membres du CCAS organisent un après-midi « Loto » avec dégustation de crêpes le **jeudi 14 mars à partir 14h30 à la salle polyvalente**. ➡ 02 99 43 41 82

CADASTRE

Jusqu'à mi-mars, afin de procéder à la mise à jour du cadastre, David THEILLER, géomètre cadastre de la Direction Générale des Finances effectue des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées de Retiers. Il est muni d'une carte officielle.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH SAINTE-CROIX



Vendredi 22 mars entre 17h30 et 19h30, l'école St Joseph/Ste Croix organise ses portes ouvertes. Venez visiter l'école maternelle, le dispositif ULIS et l'école élémentaire. Les associations APEL, OGEC et toute la communauté éducative seront ravies de vous faire visiter l'école, de vous présenter les locaux et la démarche pédagogique choisie pour la réussite de tous.

➡ 02 99 43 53 00
eco35.ste-croix-st-joseph.retiers@e-c.bzh
<https://stecroixstjoseph.toutemonecole.fr>

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE EDOUARD MAHE

Vendredi 29 mars de 16h45 à 18h30, portes ouvertes de l'école Primaire Publique Édouard MAHÉ. Munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, les parents pourront inscrire leur enfant (né en 2021 PS et 2022 TPS), visiter l'école et échanger avec l'équipe enseignante et les représentants de l'association des parents autour d'un verre de l'amitié.

➡ 02 99 43 53 80 - ecole.0350426y@ac-rennes.fr

CONFÉRENCE

L'APEL du collège de Martigné-Ferchaud (association des parents d'élèves) en partenariat avec les APEL du secteur (Janzé, Retiers, Le Theil-de-Bretagne, Coësmes, Martigné-Ferchaud, Chelun et Eancé) vous invite à une conférence le **lundi 11 mars de 20h à 22h à la salle des Maîtres Beurriers à Martigné-Ferchaud**, animée par Stéphane BLOCQUAUX, docteur en science de l'information et de la communication. Il développera de manière théâtrale et originale le thème : « **Les jeunes, Internet et les mondes virtuels : Quel impact identitaire ?** ».

➡ Entrée gratuite, exclusivement réservée aux parents, sans inscription.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un grand merci à tous les Restériens et toutes les Restériennes pour votre participation active lors du recensement de la population, ainsi qu'à l'accueil réservé aux agents recenseurs. Bravo aux agents recenseurs pour leur travail, leur disponibilité et leur écoute.

BALAYAGE DES RUES

A partir de 6h30, le **mercredi 13 mars** dans les lotissements et le **mercredi 27 mars** dans l'agglomération. Merci de laisser libres les voies pour faciliter l'opération.

ANIMATEUR TIR À L'ARC / GÎTES

Bruno FUSELIER, animateur CQP, propose des cycles d'initiation au tir à l'arc à la Haute Colasière à Retiers. Il organise également des après-midis anniverversaires pour les enfants. L'activité de tir à l'arc est accessible toute l'année au 2 Domaine de Ker Corsica. Vous avez également la possibilité d'y séjourner, un gîte et deux chambres d'hôtes labellisés « Gîtes de France » sont à votre disposition.

➡ 07 85 96 98 19



LUNETTERIE DU PARC

Depuis le **1^{er} janvier**, Jean-Philippe MARTIN a repris la direction de la « **Lunetterie du parc** » située 13 rue Auguste Pavie. Damien LABERENNE, reste salarié et demeure à votre service pour vous conseiller dans vos choix d'optique.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

➡ 02 23 08 20 31

DON DU SANG

Jeudi 7 mars de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang. ➡ Merci de vous inscrire sur : <https://mon-rdv-donduesang.efs.sante.fr/>

BISTROT MÉMOIRE

Le bistrot mémoire, organisé par l'ADMR de Janzé, est un lieu d'accueil et d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles de la mémoire ainsi que leurs aidants, proches et professionnels. **Jeudi 14 mars de 15h à 17h30** au Potager de Lily, le Bistrot Mémoire a pour thème « La présentation du Bus France Service » en présence de Kévin LEBouc, Médiateur social référent. Gratuit, sans inscription, seules les consommations sont payantes.

➡ 02 99 47 04 50

SENIORS : PIÈCE DE THÉÂTRE

Jeudi 28 mars à 14h30 à la salle polyvalente, pièce de théâtre « De vieux en mieux » pour parler des démarches quand on vieillit. Favoriser le maintien à domicile, s'orienter vers une entrée en établissement spécialisé, la succession, les différentes démarches... La Compagnie « Casus Délire » et les partenaires territoriaux proposent ce spectacle débat humoristique et interactif pour favoriser la prise de recul face à ces thématiques en apportant des réponses par des professionnels.

➡ Gratuit, sur inscription auprès du CLIC : 02 23 55 51 44



COLLECTE DES SACS JAUNES

Lorsque vous sortez vos sacs jaunes, merci de les déposer au sol plutôt que de les accrocher à un grillage ou à un autre support. Cette pratique est essentielle pour garantir la sécurité des agents de collecte et faciliter la manipulation des sacs. Nous attirons votre attention sur le fait que **seuls les sacs jaunes placés au sol seront ramassés**. Merci pour votre compréhension.

➡ 02 99 74 44 47

RÉCRÉATIONS RESTÉRIENNES

- **Log Cabin** : **mercredi 13 mars** et **mercredi 3 avril** de 14h à 17h, salle 1.
- ➡ Inscriptions : 06 75 01 51 90
- **Vannerie** : **jeudi 14 et 28 mars** et **jeudi 4 avril** de 13h15 à 16h15, salle 1.
- ➡ Inscriptions : 06 47 10 81 13
- **Crochet Amigurumi** : **mercredi 20 mars** de 14h à 17h, salle Galerie. ➡ 06 40 23 73 91
- **Papotage autour du livre** : **jeudi 21 mars** de 14h30 à 16h30, salle Galerie.
- ➡ Inscriptions : 06 75 01 51 90
- **Smartphone** : **jeudi 21 mars** de 14h30 à 17h30, salle 2. ➡ 06 47 10 81 13
- **Monopoly du Patrimoine** : **mercredi 27 mars** de 14h à 17h, salle 2. ➡ 06 47 10 81 13
- **Atelier Restauration harmonium** : découvrir la restauration d'harmonium à Retiers.
- ➡ Inscriptions : 06 47 10 81 13
- **Fabrication boîte à livres** : ➡ Inscriptions : 06 47 10 81 13
- **Foire aux livres d'occasion** : **dimanche 7 avril** à la salle polyvalente, réservation des emplacements au 06 47 10 81 13 ou recreations.resteriennes@orange.fr ou en Mairie.



UTL

Lundi 11 mars à 14h30 à Janzé, conférence « **Sur les traces des ânes soldats pendant la Grande Guerre** » animée par Brigitte BLOT. ➡ 02 99 44 48 16

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

- **Dictée** : **mercredi 13 mars** et **3 avril** à 14h, salle 2 (cour de la Mairie). ➡ 02 99 43 57 02
- **Jeu des chiffres et des lettres** : Après la dictée à 14h30, salle 2 (cour de la Mairie). ➡ 02 99 43 57 02
- **Atelier Mémoire** : **jeudi 14 mars** de 9h30 à 11h30, salle 2 (cour de la Mairie). ➡ 02 99 43 67 26
- **Scrabble** : **jeudi 21 mars** à 14h – salle n°1 (cour de la Mairie). Merci de venir avec son jeu de scrabble. ➡ 02 99 43 62 36

LE SAVOIR C'EST LE POUVOIR

- **Yoga** : **Mercredi 6 mars** de 10h à 16h à la salle polyvalente d'Essé, stage de yoga organisé par « Le Savoir c'est le Pouvoir ». Une journée pour partager entre femmes et se rencontrer autour de la pratique du yoga, que l'on soit débutante, initiée ou juste curieuse. Gratuit sur inscription, repas partagé le midi.
- **Cercle de lecture** : **Samedi 13 avril** à partir de 10h à la Galerie, cercle de lecture avec « Suzette décolle les étiquettes » qui vient décrypter la littérature jeunesse (gratuit sur inscription). Il est toujours possible de rejoindre l'association.
- ➡ Instagram : [lesavoircestlepouvoir35](https://www.instagram.com/lesavoircestlepouvoir35)
Facebook : Savoir Pouvoir

SUPER LOTO

Lundi 1er avril à 14h à la salle de sports Bernard PAPIN, Retiers Festivités organise un super loto animé par AnimLoto35 (ouverture des portes à 12h). Tarif : 2 € la carte et 2 tirages enfants. Lots : 3600 € de bons d'achats et lots. Buvette et restauration sur place.

➡ Réservations possibles : 06 87 57 16 84 (uniquement par SMS).

Ils font L'ACTU

KLAP'SONG DÉAMBULE

Klap'Song est de retour avec son tout nouveau concert-spectacle « **Klap'Song déambule** » qui promet une expérience musicale inoubliable ! Depuis plusieurs mois, chaque mercredi, ce groupe passionné de chant et de mise en scène répète à la salle polyvalente dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Il est important de rappeler que cette troupe dynamique est ouverte à toutes et à tous peu importe l'âge.

Bernard BOUÉ, président de ce spectacle : « Le 22 septembre 2022, la troupe vocale intergénérationnelle Kap'Song, ancrée dans le Pays de la Roche aux Fées, s'est retrouvée au château des Pères, débordant d'énergie positive. En effet, plaisir, enthousiasme, partage et solidarité sont les moteurs du groupe. L'idée du jour était de vivre ensemble une déambulation joyeuse dans le parc du château, explorant des œuvres d'artistes et des lieux inspirants. Des chansons résonnent... C'est ainsi qu'est né ce nouveau concert-spectacle ».

Quatre représentations ont ainsi lieu à la salle polyvalente de Retiers :

- Samedi 16 mars** à 20h30,
- Dimanche 17 mars** à 15h,
- Samedi 23 mars** à 20h30,
- Dimanche 24 mars** à 15h.

La troupe vous attend très nombreux pour partager ce moment musical exceptionnel et pour passer un bon moment ! N'oubliez pas de réserver ! À noter : Klap'Song est ouvert pour produire leur spectacle en totalité (avec la mise en scène) ou partiellement (uniquement avec les chants), en dehors de Retiers.

Tarifs : 10 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants de moins de 14 ans.

➡ Réservations : 06 75 39 44 45 - klapsong@live.fr - Informations : klapsong.fr